



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Commerce et distribution

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Commerce et distribution. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02027934

**HAL Id: hceres-02027934**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027934>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Commerce et distribution

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) mention *Commerce et distribution* est dispensée par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. La formation a été créée en septembre 2004, sous l'intitulé *Commercialisation des produits agroalimentaires à l'international*.

Son objectif est de former des responsables intervenants aux différents stades de la commercialisation des produits agricoles et agro-alimentaires au niveau international : administration des ventes, responsable des achats, négociateur international, chef de produit export.

Les étudiants sont accueillis en formation initiale classique, en alternance depuis 2014 (contrat de professionnalisation), en formation continue ou par validation des acquis d'expérience (VAE). En formation initiale classique, la formation est organisée sur 34 semaines d'enseignement et de projet tuteuré à l'IUT, suivie de 16 semaines de stage en entreprise. L'alternance se déroule par périodes de 3 à 5 semaines à l'IUT puis en entreprise ; les alternants travaillent à distance pendant leurs périodes en entreprise pour pallier leur absence aux enseignements. Ils effectuent également un stage de 16 semaines en fin de formation.

La formation est accessible aux étudiants issus de filières professionnelles (Brevet de technicien supérieur - BTS ou Diplôme universitaire de technologie - DUT), ou de filières générales (L2 - deuxième année de licence).

Elle est organisée en cinq unités d'enseignement (UE), les quatre premières traitant des marchés, des produits, des techniques de commercialisation et des techniques d'expression et de communication, la cinquième regroupant projet tutoré et stage.

La formation fonctionne d'une façon discontinue pour des raisons budgétaires liées à une contrainte d'autofinancement imposée par l'IUT. Dix-sept étudiants en moyenne ont été inscrits les années 2011, 2012 et 2014. En 2013 et 2015, la formation n'en a pas accueilli, bien qu'il y ait eu des candidats.

## Analyse

### Objectifs

Les objectifs de la formation sont clairement exposés. Les compétences à acquérir et les aptitudes à développer font l'objet d'une description précise.

Les disciplines enseignées recouvrent parfaitement les champs de compétence visés. Elles permettent d'acquérir les fondamentaux de la commercialisation à l'international et les connaissances pratiques sur les marchés et les produits. Leur répartition au sein des quatre unités d'enseignement : les marchés, les produits, les techniques de commercialisation, les techniques d'expression et de communication, répond à cette logique. Un projet tuteuré et un stage en entreprise complètent ce dispositif pour la mise en pratique des connaissances. Les objectifs et modalités de la formation correspondent bien aux métiers visés, ces derniers étant précisément décrits. Cependant, l'adéquation des postes pris par les diplômés avec les postes visés ne peut être analysée par manque total d'information.

Organisation
<p>La formation est identique pour tous les étudiants et ne comporte pas de parcours différenciés.</p> <p>Les enseignements se font pour moitié en cours magistraux (CM), pour moitié en travaux dirigés (TD) sans que soit précisé pour chaque discipline si elle est enseignée en CM ou en TD. Il n'y a pas d'unité d'enseignement (UE) qui privilégierait davantage les TD, et les travaux pratiques (TP) sont totalement absents dans l'organisation de la formation. Au final, il y a une part élevée de cours magistraux dans cette formation. Certains enseignements (produits ou techniques de commercialisation) devraient bénéficier de supports plus pratiques (études de cas, projets,...). Un projet tuteuré et un stage de 16 semaines complètent ces enseignements. Cette organisation correspond bien à l'objectif de professionnalisation de la licence, pour les étudiants en formation initiale classique.</p> <p>Les étudiants en contrat de professionnalisation suivent les mêmes enseignements et sont donc contraints de compenser leur absence pendant leurs périodes en entreprise, en travaillant à distance, soit via des groupes sur des réseaux sociaux, soit par l'utilisation de l'ENT (environnement numérique de travail). Cette solution n'est pas satisfaisante pour le bon suivi de la formation par ces étudiants.</p> <p>Le manque de planning des enseignements au cours de l'année universitaire ne permet pas d'apprécier la progressivité de l'acquisition des compétences.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle s'inscrit dans l'un des deux axes identitaires prioritaires que l'université a définis depuis 2012, Agro &amp; Sciences. Elle bénéficie de l'ensemble des dispositions et démarches développées par la Fondation universitaire chargée du soutien de ces axes, en particulier dans les domaines de la collaboration avec les partenaires économiques et de l'insertion professionnelle.</p> <p>Le secteur agro-alimentaire est le deuxième employeur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec plus de mille établissements et de nombreux laboratoires de recherche Industrielle. Ces éléments font que la licence professionnelle étant la seule dans sa région, elle bénéficie d'un environnement favorable et n'est pas concurrencée par les autres LP en commerce international spécialisées en agroalimentaire existant dans l'ouest de la France.</p> <p>Un renforcement du partenariat avec l'Institut de Formation Régionale des Industries Alimentaires (IFRIAA) est proposé par le porteur du dossier pour intervenir dans le fonctionnement fragile de la LP, ainsi qu'avec l'école supérieure de commerce des industries agroalimentaires (ISEMA) : dans les deux cas, il ne s'agit que de projets non précisés, dont l'impact sur le fonctionnement de la licence ne peut être évalué. Ces deux organismes ont, en effet, des liens avec la LP depuis sa création (participation d'enseignants, sélection des candidats, jurys).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants de l'Université, dont un professeur d'université et deux maîtres de conférences, et de dix intervenants professionnels. Ces derniers assurent 63 % des enseignements qui concernent le cœur de métier. La majorité d'entre eux possède des responsabilités opérationnelles dans leurs entreprises, ce qui favorise une professionnalisation des étudiants. Il n'y a pas d'intervenants d'autres établissements universitaires. La part des enseignements confiée aux universitaires est relativement faible et ne doit pas diminuer à l'avenir.</p> <p>L'équipe pédagogique comprend classiquement l'ensemble des intervenants et se réunit au moins une fois par an, ce qui est insuffisant pour assurer une coordination satisfaisante entre les enseignants et les intervenants professionnels.</p> <p>Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe ne sont pas précisément décrits.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La LP subit des contraintes budgétaires, l'IUT demandant que les LP soient autofinancées, en particulier par les contrats de professionnalisation. Elle est assez peu attractive, avec une baisse constante des dossiers de candidature : 2011-2012, 75 dossiers, 2012-2013, 57 dossiers, 2014-2015, 60 dossiers et 2015-2016, 50 dossiers, ce qui n'a pas permis cette dernière année la sélection d'un nombre suffisant d'alternants et l'ouverture de la formation. Les effectifs sont faibles, entre 15 et 20 selon les années. Le recrutement est bien diversifié. Les étudiants sont issus pour moitié de BTS, les autres de DUT, de L2. En 2014, un salarié en formation continue et six en contrat de professionnalisation ont été inscrits. Des étudiants étrangers (un ou deux par promotion) ont été accueillis.</p> <p>Le taux de réussite est élevé, seuls un ou deux étudiants n'étant pas diplômés chaque année.</p> <p>Selon les résultats des deux seules enquêtes fournies, le nombre de poursuite d'études est élevé (3 sur 12 réponses pour 17 diplômés en 2012 et 6 sur 13 réponses pour 15 diplômés en 2015). Une licence professionnelle n'a pas pour but la poursuite d'études et les partenariats avec d'autres organismes de formation doivent l'exclure (à l'exemple du projet prévu avec l'ISEMA). Très peu d'éléments sont fournis quant à la qualité de l'insertion professionnelle, ce qui ne permet pas d'analyser l'adéquation des emplois tenus avec la formation et les métiers visés.</p>

Place de la recherche
<p>La formation n'a pas de lien avec la recherche. Aucun contact n'est développé avec la recherche industrielle, pourtant présente dans le territoire. Aucune information sur les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs intervenants dans cette formation ne permet de juger de leur éventuel apport spécifique en lien avec les objectifs de la LP.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La structure des enseignements ainsi que l'intervention de nombreux professionnels, assurant des cours ou ponctuellement des conférences, correspond bien à l'objectif de professionnalisation.</p> <p>Le projet tuteuré sur une problématique professionnelle et le stage de 16 semaines participent à l'immersion dans le monde des entreprises.</p> <p>Au-delà, est présenté un ensemble d'activités qui se déroulent tout au long de l'année dans le but d'accroître la professionnalisation des étudiants : présentation par les intervenants professionnels de leurs parcours professionnels, initiation à l'entrepreneuriat, témoignage de repreneurs d'entreprise, participation au Start-Up week-end, incitation des étudiants à passer le TOEIC (Test of English for international communication). Toutefois, les modalités d'organisation, les objectifs, les moyens et les résultats ne sont pas présentés, ni analysés pour en valider la pertinence et l'efficacité pour l'employabilité des étudiants.</p> <p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est jointe au dossier ; elle est claire et de bonne qualité et précise bien le domaine de professionnalisation recherché.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet tutoré est réalisé par tous les étudiants, par groupe de deux ou trois. 140 heures lui sont consacrées dans la formation. Les enseignants universitaires assurent le suivi des étudiants pour ce projet. Les sujets sont conformes à l'objectif de professionnalisation de la licence. Cependant, son organisation et ses modalités ne sont pas présentées, ni explicitées. Le projet fait l'objet d'une soutenance devant un jury composé du tuteur universitaire et du tuteur de l'entreprise. Pour cette soutenance, les étudiants disposent d'une méthodologie à appliquer et le jury d'une grille d'évaluation. Dans cette dernière, les trois parties à évaluer (exposé, communication, dynamique de groupe) concernent surtout des compétences comportementales et génériques (savoir être), sans aucun critère de fond sur les compétences en lien avec le diplôme. Autrement dit, le document de la soutenance orale est trop général et imprécis, inadapté pour l'évaluation de compétences à acquérir au cours de la formation.</p> <p>Le stage dure 16 semaines et se déroule dans une entreprise en France ou à l'étranger. L'étudiant est suivi par un tuteur enseignant et par un maître de stage en entreprise. Les missions consistent à mener des opérations commerciales. L'organisation du suivi de l'étudiant est superficielle et insuffisante, avec un minimum d'une visite en entreprise et un suivi par mail ou téléphone lorsque l'étudiant est à l'étranger. Le suivi de l'alternant en contrat de professionnalisation s'effectue de la même manière, soit d'une façon superficielle et non structurée comme pour les étudiants en formation initiale, alors que les conditions de réalisation des actions sont très différentes et nécessitent une adaptation aux particularités de l'alternance entre l'université et l'entreprise, avec le souci d'optimiser les expériences acquises durant les périodes en entreprise. Il n'est pas mentionné l'existence de bilans professionnels ou de livret de l'alternant. Une évaluation de l'étudiant est faite par l'entreprise selon une grille qui lui est fournie. Cette fiche d'évaluation est de qualité insuffisante, avec trois principaux items qui concernent surtout le comportement de l'étudiant, mais sans l'évaluation de compétences professionnelles à acquérir par rapport à des activités dans le commerce agroalimentaire à l'international. Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale. Une méthodologie est fournie aux étudiants pour le rapport. Le jury est composé de l'enseignant tuteur, du responsable de l'entreprise et de professionnels. Cette organisation est classique ; toutefois, il n'y a aucune information sur les critères d'évaluation du stage.</p> <p>Le regroupement du projet tuteuré et du stage au sein de la même UE n'est pas conforme à la réglementation spécifique aux LP.</p>
Place de l'international
<p>La formation orientée sur le commerce international est très insuffisamment ouverte à l'international. Elle accueille en théorie des étudiants étrangers (en pratique uniquement deux étudiantes en 2014-2015) et prévoit la réalisation du stage à l'étranger (ce qui n'a jamais encore été le cas). Il n'y a pas de partenariat avec des structures internationales (organismes de formation, entreprises) et pas d'échange d'enseignants.</p> <p>L'apprentissage de l'anglais est un élément important de la formation (10 % des heures d'enseignement). Toutefois, il est regrettable qu'aucun enseignement ne soit encore effectué dans cette langue. L'enseignement d'une seconde langue est reconnu comme nécessaire, à juste titre, mais n'est pas encore inscrit dans le programme.</p>

<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Le recrutement se fait en deux étapes, admissibilité sur dossier puis admission après entretien où le candidat présente sa motivation et son projet professionnel, en français et en anglais. Ce système de sélection est bien adapté.</p> <p>Il n'existe plus de dispositif de mise à niveau, l'ancien ayant été jugé inadapté. Toutefois, les étudiants sont suivis personnellement par la responsable de la licence tout au long de leur formation. Dans le cadre de l'aide à la réussite, une organisation de travail par groupes de niveaux différenciés est mise en place de façon à aider au partage de connaissance. Ce dispositif est intéressant, s'agissant d'une formation à faible effectif, avec un suivi régulier de la part des enseignants, et permet à la formation d'afficher un taux de réussite élevé. Toutefois, ces actions ne sont pas structurées avec une identification précise des objectifs, moyens et résultats, ce qui ne permet pas de déterminer comment elles favorisent d'une façon concrète et efficace l'orientation et la réussite des étudiants. Rien n'est indiqué à ce sujet dans le dossier.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement a lieu en présentiel pour les étudiants en formation initiale. L'organisation de la formation est tout à fait adaptée à cette catégorie d'étudiants.</p> <p>En 2014, six étudiants étaient en contrat de professionnalisation ; leur rythme d'alternance leur imposait de travailler en partie à distance. Les modalités d'organisation adaptées à ces étudiants ne sont pas précisées. La formation a accueilli, pour l'instant très ponctuellement, un salarié en formation continue, un selon la procédure de validation des acquis de l'expérience sans indication sur le processus d'acquisition du diplôme par cette voie. Des dispositifs d'aide et de soutien seraient prévus pour les étudiants handicapés, sans que les modalités en soient précisées.</p> <p>Certains enseignants utilisent les nouvelles technologies de l'information, mais la place du numérique reste limitée. L'utilisation de l'ENT (environnement numérique de travail) paraît très réduite.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les modalités d'évaluation sont classiques et satisfaisantes. Le principe en est le contrôle continu : épreuves individuelles par matière, dossier et/ou exposés par groupe ou individuellement. Les étudiants disposent dès le début d'année d'un règlement précisant les modalités d'évaluation et d'attribution du diplôme. Il n'est cependant pas joint au dossier. Une « maquette » de la formation précise l'attribution des crédits européens sans en préciser les règles d'attribution.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences ne semble pas être correctement réalisé. Les compétences à acquérir par l'étudiant sont bien précisées dans les différents documents mis à leur disposition, en particulier la maquette de formation. Il n'existe pas cependant encore de livret de suivi. Et, en dehors des évaluations par contrôle continu, le seul suivi est effectué individuellement auprès des étudiants par le responsable de la formation. Il n'y a pas d'information sur la composition, le rôle et les modalités de réunion du jury de fin d'études.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>La responsable de la formation effectue une enquête par mail et téléphone auprès des diplômés. Celle-ci ne donne que des informations succinctes sur leur devenir à l'issue de leur année. Il manque, en particulier, pour ceux qui ont trouvé un emploi, un intitulé ou une description de leur poste.</p> <p>L'université procède à une autre enquête qui ne donne que des résultats globaux sur la position professionnelle du diplômé. Les informations recueillies ne sont pas suffisantes pour assurer un véritable suivi des diplômés. Les modalités de réalisation de cette enquête (en particulier le délai après la sortie) ne sont pas précisées. Il en est de même pour les enquêtes nationales effectuées trente mois après la sortie.</p> <p>Pour la promotion sortie en 2015, la responsable de formation a pu contacter directement 7 des 13 diplômés et a obtenu des informations précises sur leur emploi ou leur poursuite d'études. Les réponses obtenues apportent des premiers éléments sur les postes obtenus à l'issue de la formation, et montrent que 6 emplois sur les 7 sont en adéquation avec la formation.</p> <p>La quantité et la qualité des informations fournies sur les diplômés sont très insuffisantes, avec des informations disparates et aucune présentation structurée permettant de disposer de renseignements précis sur des aspects spécifiques sur l'insertion professionnelle des étudiants.</p> <p>Le réseau des anciens n'est malheureusement pas utilisé.</p>

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement semble constitué mais sa composition n'est pas connue. Il ne se réunit pas régulièrement. Il est remplacé par des contacts informels de la responsable de formation qui semble en charge de ce conseil avec les différentes parties prenantes. Il n'y a pas de compte-rendu. Ceci n'est pas satisfaisant, ce d'autant plus que la licence n'a pas pu ouvrir à deux reprises sur les trois dernières années.

S'il y a eu évaluation de la formation par les étudiants, les résultats n'en sont pas présentés. Les étudiants remplissent un questionnaire d'évaluation de la formation avant leur départ en stage. Ce questionnaire est formalisé mais aucun résultat n'est présenté.

Le dossier de présentation est succinct, incomplet et imprécis. Il utilise des abréviations et acronymes pour lesquels il n'y a pas de définition, les annexes sont désordonnées ou sont annoncées dans le dossier avec des numéros mais sont ensuite introuvables. Des arguments inappropriés sont souvent rajoutés à des items à évaluer, ils n'ont pas d'intérêt direct avec le sujet à traiter et contribuent à rendre le dossier difficile à utiliser.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Seule licence professionnelle en commerce international de la région, spécialisée dans l'agroalimentaire.
- Formation dont les objectifs sont bien orientés pour la professionnalisation et bénéficiant de la présence de nombreux intervenants professionnels.

### Points faibles :

- Très faible dimension internationale pour une formation pourtant spécialisée dans le commerce international. Aucun enseignement n'est effectué en anglais.
- Difficultés de financement et d'accueil des étudiants en entreprise qui ont entraîné deux fois la non ouverture de la formation.
- Attractivité en baisse, insertion non connue et taux élevé de poursuite d'études.
- Suivi insuffisant des diplômés.
- Fonctionnement défectueux du conseil de perfectionnement.
- Dossier de présentation succinct, incomplet et imprécis.

### Avis global et recommandations :

La formation présente un intérêt certain, compte-tenu de l'environnement socio-économique. Pourtant, elle est en difficulté depuis quelques années et semble ne pas répondre aux attentes des entreprises régionales du secteur agroalimentaire qui, avec plus de 1000 entreprises, représente pourtant le deuxième employeur de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur.

La qualité de fonctionnement est plutôt médiocre avec des faiblesses dans de nombreux aspects, tels que la perte d'attractivité, avec une diminution des candidats à la formation, une formation avec une part importante de cours magistraux, pas de travaux pratiques, et surtout une professionnalisation qui manque d'efficacité dans l'organisation de ses dispositifs (projets tutorés, stage et suivi des alternants). Un réel et efficace suivi des diplômés doit être mis en place.



L'adéquation réelle de cette formation avec le marché de l'emploi et les besoins des entreprises devrait être analysée. Sa place parmi l'offre de formation locale doit être confirmée. Des conventions engageant les partenaires (acteurs professionnels, institutions de formation) montreraient l'intérêt porté par ces derniers et permettraient d'assurer sa pérennité. Un point important serait de mettre en œuvre rapidement des moyens pour attirer des candidats à l'alternance avec des contrats de professionnalisation pour répondre aux demandes de l'IUT à l'autofinancement.

Le conseil de perfectionnement doit s'attacher à conduire ces réflexions.

La formation devra, à l'avenir, améliorer la qualité de son évaluation interne ainsi que le dossier soumis à l'évaluation externe.

# Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>>

Présidence  
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de  
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur – HCERES  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 27 avril 2017

**V/Réf. : DEF-LP180014102 Licence professionnelle « Commerce et distribution »**

**N/Réf. : PhP/JD – 2017-120**

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de la licence « Commerce et  
distribution », établi par l'HCERES.**

Les responsables de la licence « Commerce et distribution » n'ont aucune observation à  
formuler au sujet dudit rapport.

Philippe ELLERKAMP

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence  
Direction Générale des Services  
Campus Hannah-Arendt  
Site Centre-Ville  
74 rue Louis Pasteur – Case 1  
84029 AVIGNON CEDEX 1  
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25  
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20  
<http://www.univ-avignon.fr>